

Bulletin Municipal Annuel

N° 13
Mars
2023

Volm'infos



VOLMERANGE
LÈS **BOULAY**

volmerangelesboulay.fr



Sommaire

MOT DU MAIRE	Page 1
ETAT CIVIL 2022	Page 2
VIE SCOLAIRE 2022	Page 2
NOS DOYENS	Page 3
LES TRAVAUX 2022	Pages 3 et 4
COMMISSION DES JEUNES	Page 5
PROPRETÉ... LES DÉJECTIONS CANINES	Page 5
RECENSEMENT MILITAIRE	Page 6
ÉVÈNEMENTS & VOLMERANGE EN IMAGES	Pages 7 et 8
MARCHÉ SOLIDAIRE	Page 9
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2022	Pages 10 et 11
LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2022	Pages 12 à 20
CONSEIL DE FABRIQUE	Page 21
FOOTBALL CLUB DE VOLMERANGE-LES-BOULAY	Page 22
SYNDICAT ARBORICOLE	Pages 23 et 24
DE LA NIED AU NIARI	Page 25
CONFRÉRIE DE LA BOULE.....	Page 25
CCHPB	Page 26
GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL» EN 2022	Pages 27 à 36
BILAN DE FONCTIONNEMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE 2021-2022.....	Page 37
AGENDA DES MANIFESTATIONS EN 2023	Page 37
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2022	Pages 38 à 41
BUDGET PRIMITIF 2022	Page 42
COMPTE ADMINISTRATIF 2022	Page 43
NUMÉROS UTILES / NUMÉROS D'URGENCE	Page 44
PAGE PRATIQUE	Page 45

Volm'infos - Mars 2023 - N° 13

Directeur de la publication : Pierre ALBERT
Responsable de la rédaction : Thierry JENCZAK
Comité de rédaction et de correction :
les membres de la commission informations et
communications, les responsables et membres des
associations, la directrice et les institutrices de l'école
«Le Pâtural», les membres du centre périscolaire.

Mise en page et impression :
ImprimCom'Est 57220 Boulay.

Photos : les membres des associations, du périscolaire,
de l'école «Le Pâtural», l'école de musique et de danse
de la CCHPB, Arthur RENARD, Marc CAILLET, Adeline
REINERT et Thierry JENCZAK.

Retrouvez également le bulletin sur
www.volmerangelesboulay.fr



MOT DU MAIRE



Chères Volmerangeoises,
Chers Volmerangeois,

Cette année s'annonce encore être une année compliquée et difficile avec le conflit en Ukraine qui perdure et nous rappelle cruellement la fragilité des équilibres mondiaux. Souhaitons que la raison l'emporte sur la folie humaine et que la paix revienne.

Notre quotidien est marqué par l'inflation sur les matières premières et l'envolée du coût de l'énergie qui pèsent lourdement sur le pouvoir d'achat.

Le climat social est également tendu et les alertes climatiques que nous vivons régulièrement, fragilisent de plus en plus notre environnement.

Malgré tout, je veux rester optimiste et croire en notre capacité d'anticiper et de construire ensemble le meilleur futur possible.

Après deux années perturbées sur le plan sanitaire, les activités de nos associations ont pu reprendre pour le bien de tous. Je remercie d'ailleurs tous les acteurs qui œuvrent en ce sens.

J'en profite aussi pour remercier l'équipe municipale pour son implication, ainsi que l'équipe enseignante et le personnel communal pour leur travail au quotidien auprès de nos enfants et administrés.

Par manque de disponibilité des fournitures, les travaux sont perturbés mais vont néanmoins être réalisés dès que possible. Vous en trouverez le détail dans ce bulletin.

Le nouveau site internet de Volmerange-lès-Boulay sera bientôt en ligne. J'espère qu'il vous apportera au quotidien, toutes les informations utiles sur notre village, notamment sur nos associations et événements qui font la richesse de notre vie locale.

Je vous souhaite une belle
et excellente année 2023 !

Pierre ALBERT,
Maire de Volmerange-lès-Boulay



ETAT-CIVIL 2022

NAISSANCES

Ékhiel FEGER BRICE né le 22 janvier 2022 à Saint-Avold

Lylia WENGER née le 31 mars 2022 à Peltre

Victoire CADÉ née le 4 août 2022 à Metz

Capucine TRIMBORN née le 26 octobre 2022 à Metz

Félicitations aux parents !

MARIAGES

Thomas RUFF et Clémence SAVINEAUX
le 11 juin 2022

Kévin DALLEAU et Romina REINHARDT
le 29 octobre 2022

Tous nos vœux de bonheur !

DECES

Lucette DUMET née SCHEREFFER le 24 janvier 2022

Fabien RUMPLER le 29 mars 2022

Marie-France MILLEROT née LEURET le 9 mai 2022

Jean Paul ALBERT le 12 novembre 2022

Jeanine DOMINKO née NYK le 7 décembre 2022

Charles René SCHOENECKER le 13 décembre 2022

Aux familles, nous renouvelons l'expression de notre sympathie.



VIE SCOLAIRE 2022

A la fin de l'année 2022, la population de jeunes de Volmerange-lès-Boulay compte **120 enfants et adolescents** dont **21 nés en 2022, 2021 et 2020** qui ne sont pas encore scolarisés.

Les enfants en âge d'être scolarisés se répartissent comme suit, dans les écoles maternelles, élémentaires et établissements d'enseignement du second degré :



ECOLES	ANNÉE 2022
Ecole maternelle de VOLMERANGE	12
Ecole élémentaire de VOLMERANGE	29
Ecole élémentaire extérieure	3
Collèges	32
Lycées	23

NOS DOYENS

Visite chez Gaby HANUS, doyenne de la commune

Gaby HANUS, née le 12 décembre 1926, est la doyenne de la commune de Volmerange. Elle a fêté ses 96 ans en 2022. A cette occasion, Pierre ALBERT, maire de Volmerange-lès-Boulay, accompagné de plusieurs de ses conseillers, est venu lui rendre visite.



Gaby Hanus lors du repas des anciens

Visite chez Emile VENDRAMIN, doyen de la commune

Il fait bon vivre à Volmerange : notre doyen a soufflé ses 91 bougies en 2022 !

Pierre ALBERT, maire de Volmerange-lès-Boulay, accompagné de plusieurs de ses conseillers a rendu visite à Emile VENDRAMIN à l'occasion de son anniversaire. Le doyen de la commune, né le 17 mai 1931 en Slovénie (ex-Yougoslavie) a quitté son pays à l'âge de 25 ans pour Merlebach où vivait déjà une communauté Slovène importante dont les hommes étaient employés à la mine de Merlebach.

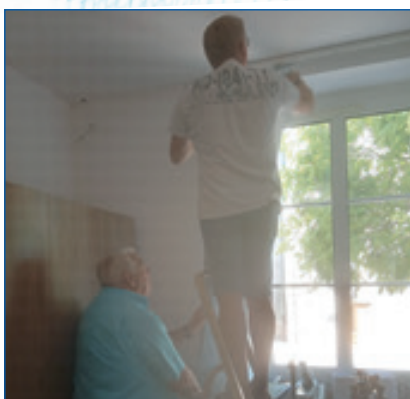
Il quittera ensuite le charbon pour le fer et la sidérurgie pour s'installer et travailler à Hagondange. Il y a 3 ans, il est venu s'installer à Volmerange pour se rapprocher de sa famille. Après avoir trinqué à la bonne santé d'Emile, le maire lui a d'ores et déjà donné rendez-vous le 17 mai 2023 !



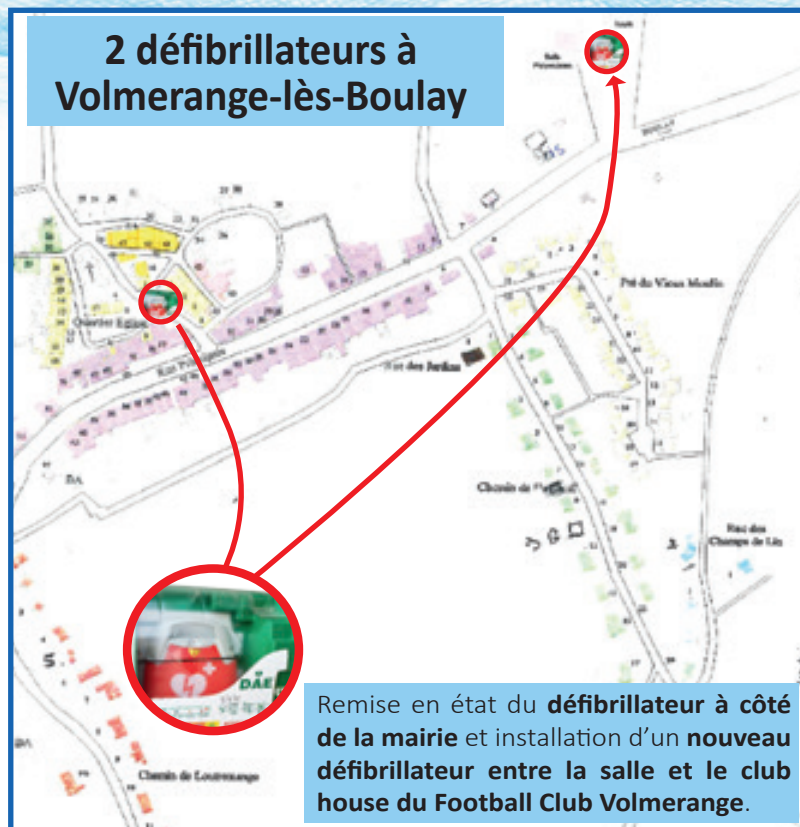
LES TRAVAUX 2022

➡ **Rafraîchissement de la mairie**

Travaux réalisés par la régie et le chantier d'insertion de la CCHPB.



LES TRAVAUX 2022



➔ Installation d'un nouveau columbarium



➔ Quartier Eglise : Installation d'un garde-corps autour de la réserve incendie par la régie.



➔ A l'école Le Pâtural, toutes les salles de classe ont été pourvues de TBI nouvelles générations.

➔ La charpente de l'atelier de jus de pomme a été renforcée.

➔ Installation de la fibre optique.

LES TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2023

- ➔ Création d'un nouveau site WEB pour la commune
- ➔ Changement de la régulation de la chaudière
- ➔ Rénovation intérieure de la salle des associations (ancienne école)
- ➔ Rafraichissement du bar de la salle polyvalente
- ➔ Mise aux normes de la chambre froide de la salle polyvalente
- ➔ Rafraichissement du périscolaire
- ➔ Eclairage du terrain de foot
- ➔ Rénovation d'une salle de classe de l'école Le Pâtural
- ➔ Changement de la porte et rénovation du couloir derrière la mairie



EN 2023, SUITE DES ETUDES SUR LA CRÉATION D'UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE

- ➔ En partenariat avec le Conseil départemental de la Moselle, la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois ainsi que de nombreuses associations, la commune de Volmerange-lès-Boulay a pour ambition de créer une épicerie solidaire.

Cette structure a pour but de constituer le maillon manquant entre les associations caritatives et le supermarché. Elle aura pour objectif de proposer des produits alimentaires et d'hygiène, jusqu'à 30% moins chers, pour des personnes dans le besoin. D'autres services pourront être proposés tels qu'un atelier cuisine, un atelier de réparation, une friperie, etc....

A ce jour, plusieurs pistes d'approvisionnement et d'accompagnement sont identifiées. Cependant, parmi le groupe de travail, aucun acteur n'a les moyens financiers, techniques ou humains pour supporter cette initiative. Ainsi, nous engageons dès aujourd'hui un appel à porteur de projet pour une mise en œuvre dans les meilleurs délais. D'autre part, si cette démarche solidaire suscite votre intérêt, nous serions ravis de vous compter parmi nous.

Mairie de Volmerange-lès-Boulay

COMMISSION DES JEUNES

La commune de Volmerange-lès-Boulay avait pour projet de mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes qui devait voir le jour lors du dernier trimestre 2022.

A cet effet, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les jeunes et les élus afin de présenter le principe de cette instance.

Malheureusement, nous vous informons que le Conseil Municipal des Jeunes ne pourra pas être constitué, faute de candidatures suffisantes.

La commune souhaite aujourd'hui proposer une alternative en créant :

une Commission des Jeunes rattachée au Conseil Municipal

Cette commission s'adressera aux enfants et adolescents de 8 à 16 ans qui souhaitent participer à la vie communale et aborder toutes les idées qu'ils ont pour leur village.



SI TU AS ENTRE 8 ET 16 ANS
ET QUE TES PARENTS
TY AUTORISENT,

**Fais-toi connaître
auprès de la mairie
en vue de constituer
cette future
Commission des Jeunes**

 volmerangelesBoulay@orange.fr

PROPRETÉ... LES DÉJECTIONS CANINES

Chers concitoyennes et concitoyens,

La municipalité a initié en 2020, une campagne de sensibilisation à la propreté du village, et plus précisément à la gestion des déjections canines. Grâce au travail de la commission ADHOC composée d'élus et citoyens, un guide et un kit propreté ont alors été distribués aux propriétaires de chien(s).

Je tenais à remercier chaleureusement tous les possesseurs de canidés qui se sont inscrits dans cette démarche durant ces deux dernières années et qui ont ramassé les déjections de leur animal sur nos espaces publics et espaces verts.

Des efforts restent toutefois à faire et des marges de progression sont encore possibles à la condition que chaque détenteur d'animal remplisse son devoir de citoyen responsable.

C'est pourquoi, j'encourage et j'incite fortement tous ceux qui n'ont encore pris le pli et l'habitude de ramasser les excréments de leur compagnon à quatre pattes, à s'y engager dès à présent.

Ce petit geste au quotidien est un grand pas vers le respect d'autrui, de l'agent communal en charge de notre village et de la propreté.

Au besoin, des kits de propreté sont encore disponibles en mairie aux heures de permanence.

Je sais pouvoir compter sur votre civisme afin de contribuer à préserver notre cadre de vie collectif.

Le Maire



Borne



Les kits de propreté disponibles en mairie

RECENSEMENT MILITAIRE

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.



1

Le recensement doit se faire dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire pour permettre une convocation généralement au début de l'année des 17 ans.

2

Vous venez de vous faire recenser ? Soyez patient, votre ordre de convocation arrivera dans les prochains mois.

3

Avant cela, 7 mois au plus tard suivant votre recensement en mairie, **rendez-vous sur le portail majdc.fr** afin de créer votre compte. Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires.

4

L'attestation de recensement que vous remet la mairie fait foi lors de la présentation à des examens, jusqu'à l'âge de 18 ans. Après vous devrez avoir participé à la JDC, ou en être médicalement exempté.

5

Quand vais-je recevoir ma convocation ?
A compter du jour de votre recensement il faut compter en général entre 7 et 9 mois avant de recevoir sa convocation.

6

Quand vais-je effectuer ma JDC ?
A compter du jour de votre recensement, il faut compter 8 à 12 mois avant de pouvoir participer à la JDC.

Et si votre situation évolue...

- **Pour tout changement d'adresse postale** ou mise à jour de vos renseignements **dans votre espace majdc.fr**. Si vous n'avez pas de compte, contactez votre CSNJ.
- **Etudiant ?** Cela fonctionne également : vous avez la possibilité de renseigner votre lieu d'étude pour y effectuer votre JDC.
- **Vous déménagez en dehors des départements 54, 57, 88 et 55 ?** Informez le CSNJ de Nancy en indiquant votre nouvelle adresse. Elle sera communiquée au CSNJ compétent pour votre nouvelle adresse.
- **Un changement d'établissement scolaire ? Une situation professionnelle qui évolue ?** Informez le CSNJ qui prendra en considération vos changements.

Avant de contacter le CSNJ

Pour toute demande au CSNJ, veuillez vous assurer que la réponse ne se trouve pas sur votre espace majdc.fr ou sur l'espace FAQ disponible sur :

<https://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>

Le CSNJ de Nancy ne reçoit pas de public. Toute demande doit être adressée :

- Via votre espace majdc.fr (à privilégier).
- Via la plateforme téléphonique : 09 70 84 51 51
- Par courrier : CSNJ Nancy, Caserne Verneau, 80 rue du Sergent Blandan 54 000 NANCY.
- Par courriel : csnj-nancy.contact.fct@intradef.gouv.fr

Horaires d'ouverture de la plateforme téléphonique :
Du lundi au jeudi de 9h00 à 11h30 et de 13h15 à 16h00
Le vendredi de 9h à 11h30 et de 12h45 à 15h30

Plus d'info sur la JDC sur <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

ÉVÈNEMENTS & VOLMERANGE EN IMAGES

» Départ d'Anne

Après plus de 15 ans de bons et loyaux services en tant qu'animatrice au sein du périscolaire de Volmerange-lès-Boulay, Anne BOUCHÉ a rejoint la commune de Raville au 1^{er} janvier 2023 où elle occupe désormais le poste de directrice du périscolaire. Elle n'assurera plus l'animation ou la direction des centres aérés mais sera toujours bénévole à la MJC et membre du bureau. Elle manquera beaucoup à tous les petits chérubins qui fréquentent la structure. La commune et la MJC la remercient pour son investissement et lui souhaitent beaucoup d'épanouissement et d'accomplissement dans ses nouvelles fonctions.



» Arrivée de Justine

Depuis fin août 2022, Justine MULLER a rejoint l'équipe du Périscolaire de Volmerange-lès-Boulay. Justine vit à Eblange et avait déjà effectué une mission de Service Civique de novembre 2021 à juillet 2022 au sein de l'école «Le Pâtural» de Volmerange en classe de maternelle. Nous lui souhaitons la bienvenue !

» Fête des voisins

Après deux ans d'arrêt, les habitants de la rue du Pré du Vieux Moulin ont enfin pu se retrouver. À l'abri, sous une grande tente, ils ont dégusté toutes les délicieuses préparations de chacun et ont prolongé la soirée en toute convivialité, en dansant dans la bonne humeur.



ÉVÈNEMENTS & VOLMERANGE EN IMAGES

» Incendie sur la côte Saint Jacques

Le 19 juillet 2022, en pleine période de sécheresse intense, un important sinistre a ravagé 15 hectares de prairie de la Côte Saint-Jacques qui domine Volmerange. Malgré le vent, les sapeurs-pompiers, venus en renfort de toute la Moselle, ont réussi à stopper la propagation du feu vers la forêt, mais la bataille a été rude.

Dix centres de secours ont été représentés avec une dizaine de véhicules dont trois camion-citernes feux de forêt (CCFM) et un camion-citerne de grande capacité (CCGC de 11 500 litres), ainsi que l'installation d'un bassin mobile d'une capacité de 13 248 litres d'eau. Les flammes se voyaient de très loin laissant un paysage de désolation après trois heures d'intervention.

« C'est le plus gros feu que j'ai vu sur Volmerange. Avant, il arrivait parfois qu'il y ait des feux de printemps, quand les gens brûlaient de manière limitée », a témoigné un agriculteur retraité qui connaît bien la Côte Saint-Jacques.



» De bons moments en images...



Père Noël

Les animatrices

Visite de Saint-Nicolas

Spectacle de Noël

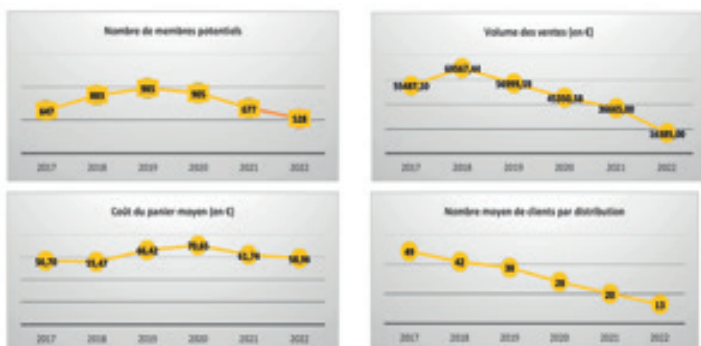


MARCHÉ SOLIDAIRE

Le concept de "La ruche qui dit Oui" fête ses onze ans et notre "Ruche de Volmerange" a fêté ses six ans en novembre 2022.

Les dernières années se suivent et se ressemblent... hélas... Je dirais que "La ruche qui dit Oui" n'a plus la cote... En effet, même si le nombre de membres inscrits à Volmerange-lès-Boulay est toujours haut, avec en moyenne un nouvel inscrit à chaque distribution, les ventes s'écroulent.

En moyenne, le nombre de clients par distribution a continué de chuter au même rythme que les 2 dernières années, pour finir à dix en moyenne sur les six derniers mois.



Alors, à qui la faute ?...

Globalement, AU POUVOIR d'ACHAT... Cette situation n'est malheureusement pas propre à La Ruche de Volmerange... Ce sont les producteurs qui le constatent. D'une manière générale, les ventes en circuit court sont délaissées, malgré l'offre qui augmente (ventes directes, magasin de producteurs associés, ...), et les causes sont multiples. Il suffit de voir la situation du pays dans sa globalité : inflation galopante, énergie hors de prix (EDF/GDF), carburants à 2 € le litre, etc....

Les incertitudes liées au contexte international n'y sont pas étrangères et n'arrangent rien.

Pour 2023, il a été décidé de ne faire qu'une distribution par mois avec l'espoir que les ventes regroupées en une fois, permettront d'atteindre des montants apportant un minimum de rentabilité aux producteurs.

Prochaines distributions au premier semestre 2023 :

22 mars / 5 avril (à valider)
19 avril / 17 mai / 14 juin / 12 juillet.



Francis, organisateur de la ruche

Nous espérons que la Ruche de Volmerange retrouve sa raison d'être : proposer à un maximum de nos concitoyens, une alternative pour MANGER MIEUX... MANGER BON.

Quelques chiffres des années précédentes :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
nombre de membres potentiels :	647	883	985	905	677	528
volume de ventes (en €)	55487,10	69567,44	56999,59	45350,58	36665,00	16 385,00
coût du panier moyen (en €)	56,70	55,47	66,42	70,65	61,74	58,96
nombre moyen de client par distri.	49	42	38	28	20	13

Principe d'inscription et de distribution

Les consommateurs, après s'être inscrits sans engagement à la clé, sur le site de

"LA RUCHE QUI DIT OUI !"

www.laruchequiditoui.fr

«Ruche de Volmerange-lès-Boulay»,

Commandent et paient en ligne les produits souhaités jusqu'à 48 heures avant la distribution. Les produits sont ensuite récupérés auprès des producteurs et du responsable de la ruche, le jour de la distribution.

Le responsable de la ruche de Volmerange, Francis PIERRON.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2022

Un retour à la normale

Petit à petit, les effectifs augmentent au sein de l'accueil périscolaire. Les parents ont repris leur travail en présentiel. Un vent d'espoir souffle sur les masques que nous portons encore lors des activités de début d'année.

Côté restauration, la CCHPB (Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois) propose des menus variés et équilibrés qui plaisent aux enfants. Les assiettes sont très souvent vides et un minimum de gaspillage est constaté. Les enfants apprennent le tri des restes et déchets dès leur plus jeune âge. Ces déchets enrichissent le compost du jardin pédagogique.

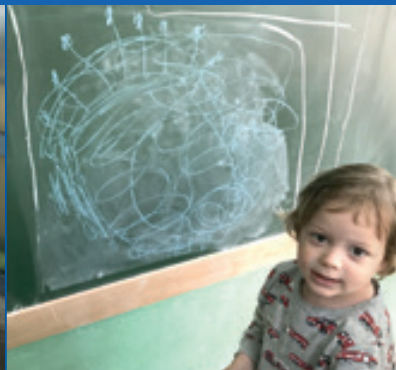
Les activités proposées par l'accueil périscolaire ont permis aux enfants de s'épanouir dans différents ateliers.



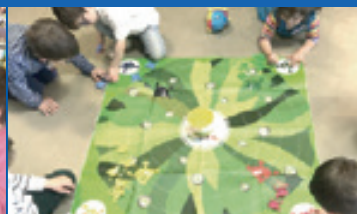
Activités diverses



Les petits jardiniers



Atelier "jeux de société"



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2022

Rentrée 2022 - 2023



Un grand merci aux intervenants extérieurs : Christine HEITZ, la potière du village, Rémi HOHLFELD, pour la pratique de l'aïkido et Nunzio CUSMANO, pour l'atelier théâtre.



Récréation



"Haut comme 3 pommes"



LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2022

La MJC de Volmerange-lès-Boulay est une association agréée d'éducation populaire affiliée à l'Union locale, l'Union départementale, la Fédération régionale et la Fédération française des Maisons des Jeunes et de la Culture.

Les sources de financement de la MJC pour réaliser ses différents objectifs proviennent des cotisations et participations des familles, des recettes des manifestations et des subventions de fonctionnement de la CAF, du Conseil Départemental de la Moselle et de la commune de Volmerange. Des financements de différents organismes sont reçus pour des projets ponctuels, notamment Scènes et Territoires en Lorraine ou des sponsors (comme ce fut encore le cas cette année d'une enseigne boulageoise pour une aide financière à l'organisation de la saison théâtrale).

Au début de l'année 2022, le conseil d'administration de la MJC comptait 15 élus. Lors de l'Assemblée générale de novembre 2022, Adèle VECRIGNER a fait son entrée dans le conseil d'administration. Merci et félicitations à elle !

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre pour faire un rapide bilan des actions réalisées ou en cours de réalisation et fixer les objectifs à venir. Il est présidé par Céline LOUIS. Il n'y a pas de salarié permanent, mais cette association bénéficie du soutien technique de l'UDMJC et de l'ULMJC.



LES ACCUEILS DE LOISIRS POUR LES ENFANTS

Ces activités sont encadrées par Juliette FOULIGNY, Anne BOUCHE, Mélanie GOUJON et Justine MULLER, nouvellement arrivée. Elles sont réalisées en étroite collaboration avec la commune et l'école dans le cadre plus global de l'accueil périscolaire proposé aux parents de Volmerange.

» L'ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES D'HIVER : LES TEMPS MODERNES (Du 7 au 11 février)

25 enfants ont participé à la création d'une fresque sur les temps modernes. De ce fait, ils se sont essayés à diverses activités de découvertes et d'inventions, tout en profitant des espaces extérieurs et de la douceur de l'hiver. L'inauguration de cette belle frise chronologique a clôturé ce projet.



Accueil en février



Inauguration de la fresque sur les temps modernes

La fresque terminée retraçant cinq périodes de l'histoire a été accrochée sous le préau afin que tout le monde puisse en profiter.



LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2022

» L'ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES DE PRINTEMPS : CULTURE JAPONAISE (Du 11 au 14 avril)

34 enfants ont découvert la culture japonaise à travers l'origami, le manga et l'art culinaire. Ils ont acquis des compétences artistiques en réalisant des dessins « manga » et ont travaillé leur motricité en fabriquant des shuriken, sabres en origami. Les nems, riz cantonais et brochettes de porc caramélisé ont été plus ou moins appréciés par ces jeunes papilles.

SAYONARA !



» L'ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES D'ETE : L'ILE AUX PIRATES (Du 11 au 29 juillet)

59 enfants se sont transformés en pirates. A L'ABORDAGE !!! De longues vues et autres accessoires utiles ont été construits par leurs soins. Des chansons de corsaires ont, quant à elles, été présentées lors d'un petit spectacle. Avant de partir à l'aventure, ces jeunes pirates ont dû passer par le supplice de la planche à la piscine de Boulay, afin de mesurer s'ils étaient prêts à braver les tempêtes. Une rencontre piratesque avec jeux et bonne humeur a ensuite été organisée au centre aéré de Boulay.

Les pirates



LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2022



Fabrication des longues vues



La chasse au trésor

La boussole

Après une nuit sous la tente, nos pirates se sont rendus au parc d'aventure TEPACAP pour voir s'ils possédaient une âme d'aventurier. Puis, lors d'une chasse au trésor, ces jeunes loups de mer ont eu toutes les cartes en main pour réussir à trouver LE TRESOR ! MILLE MILLIARDS DE MILLE SABORDS !



Les pirates à la piscine

LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2022



Sortie "Tepacap" pour les grands



Sortie "Tepacap" pour les petits

» L'ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES D'AUTOMNE : HALLOWEEN (Du 24 au 28 octobre)

L'automne n'a pas frissonné de froid mais de trente petits monstres, squelettes et vampires, personnages d'Halloween à travers les rues du village.



Halloween : préparation et défilé



LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2022



Tir à l'arc



Sport à Vigy

Aussi, une journée sportive a été programmée à Vigy afin de pratiquer de nouveaux sports et pour les plus jeunes, de découvrir la ferme pédagogique.



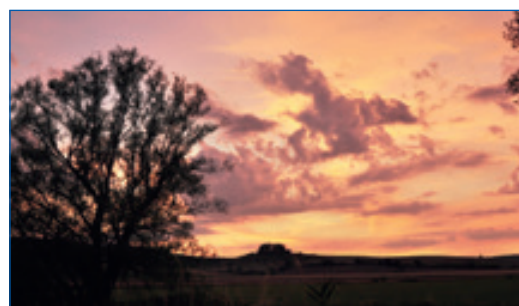
LES ANIMATIONS FESTIVES



FÊTE DE LA RIVIERE

La Fête de la Rivière a eu lieu le 9 juillet 2022. Le départ a été lancé dans le jardin pédagogique avec une animation musicale du groupe de musique de la MJC d'Helstroff. Puis, la compagnie Les Gouludrus est venue faire son show avec The Horsemen, spectacle hippique hilarant. Sur le parcours, la fanfare des Tapageurs de Nancy a accompagné les marcheurs. Cette même troupe a convergé ensuite vers la place du village pour achever cette soirée en musique.

Merci à tous les bénévoles de l'équipe de la MJC, de l'équipe municipale mais aussi aux volontaires très nombreux pour l'aide qu'ils ont apportée avant, pendant et après cet événement.



Les Gouludrus avec leur spectacle "The Horsemen"

LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2022



Les marcheurs de la Fête de la Rivière

➤ FÊTE PATRONALE les 4 et 5 novembre

Vendredi 4 en fin de journée, une tournée des rubans a été initiée auprès des volmerangeois, afin de partager avec eux quelques paroles et rires, issus de cette atmosphère festive. Nous les avons aussi invités à nous rejoindre le samedi soir pour le bal gratuit. Merci à Julien et son saxophone qui ont animé le cortège.



Fête patronale



Fête patronale



Tournée des rubans



Tournée des rubans

L'argent récolté au cours de cette tournée a été entièrement reversé aux jeunes citoyens de la commune pour contribuer à leur séjour en bord de mer, prévu en juillet 2023.

Le samedi, DJ F-Est a animé la soirée et les traditionnelles moules/frites ont été servies. Pour la première fois, nous n'avons pas reconduit les célébrations sur la journée du dimanche.

LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2022



LES ACTIVITÉS DE LA MJC

THEÂTRE ENFANT

Nathalie ZANINI intervient les mercredis après-midi pour animer un atelier théâtre pour les enfants et adolescents. Ses ateliers, très appréciés, aboutissent à une représentation ouverte au public en fin d'année scolaire.



AÏKIDO

Depuis septembre 2021, Rémi HOHLFELD anime des séances d'aïkido à destination des enfants...

Les mardis et jeudis de 16 h à 17 h dans la salle de motricité de l'école Le Pâtural.

Merci à l'école et à la commune pour la mise à disposition de cette salle.



LA CHASSE AUX OEUFS

Le club ados a organisé une chasse aux œufs pour les enfants de Volmerange, le vendredi 15 avril 2022. Rallye photos, énigmes, maquillages, gourmandises... tout était réuni pour offrir un agréable moment aux jeunes volmerangeois et volmerangeoises.



CLUB ADOS

Le club propose aux adolescents de se réunir pour participer à des activités telles que jeux de société, jeux sportifs, confection de repas ou pâtisseries. Ces adolescents mettent aussi au point des projets plus ambitieux et cherchent les financements nécessaires à leurs réalisations. Ce club réunit une dizaine de membres entre onze et dix-huit ans. Nunzio CUSMANO l'anime un samedi après-midi sur deux (hors vacances scolaires).



Jeudi 3 novembre s'est déroulée une rencontre entre les ados de Volmerange et Bouzonville autour d'un atelier cuisine organisé par l'UDMJC. Leah, animatrice ados du territoire Boulay-Bouzonville, a animé cet atelier dans le cadre du festival alimentaire. L'objectif était de sensibiliser les jeunes au gaspillage alimentaire.

Le matin, ces derniers se sont concertés pour définir un menu et l'ont préparé au cours de l'après-midi. Le soir, ils l'ont dégusté avec leurs parents, ont activement débarrassé et fait la vaisselle. Les ados ont également fait une action de vente de pizzas et flamm's dans une partie du village avec une commande le 3 décembre et une distribution le 18 décembre au périscolaire. Quatre ados ont participé à la confection des pizzas et des flamm's : merci à Loane, Julian, Arthur et Elias.

Quarante-trois pizzas et flamm's ont été vendues. L'opération devrait être renouvelée vers mars ou avril 2023 pour l'autre partie du village.

Le 25 juin, le club ados avait proposé un car wash pour financer une partie de leur sortie de fin d'année.



COURS DE GUITARE

Dominique BRIGLIO propose depuis six ans, des cours individuels de guitare destinés aux jeunes de sept à soixante-dix-sept ans !

Il vous accueille les lundis, mardis et vendredis dès le milieu d'après-midi jusque tard dans la soirée, suivant vos disponibilités, à la salle des associations.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET PILATES

Les cours de pilates ont lieu les jeudis de 17 h 30 à 18 h 30 et les séances de gymnastique volontaire de 18 h 30 à 19 h 30 à la salle polyvalente. Ils sont assurés par Andréa CHOUFFAUT.

COURS DE YOGA

Des cours de yoga, plus précisément de Hatha yoga, ont lieu :

tous les lundis soir, de 19 h à 20 h 30, à la salle polyvalente.

Ces cours, très suivis, sont encadrés par Michèle THIRY.

LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2022



SAISON THÉÂTRALE 2022

Plusieurs représentations théâtrales ont eu lieu en hiver et au printemps (saison 2021/22) ainsi qu'à l'automne (saison 2022/23) :



Le garage à papa

par la Compagnie des Ô,
samedi 15 janvier 2022
cinquante-quatre spectateurs se sont retrouvés pour passer un moment très drôle.



Stationnement alterné

par la Compagnie de la Ban d'rôle
samedi 5 février 2022
cinquante-neuf spectateurs étaient présents à cette pièce comique et agréable.



Les Amazones

par Globe théâtre 57
le samedi 5 mars 2022
Soixante-seize spectateurs sont venus se divertir.



Et pendant ce temps, Simone Veille

par la Compagnie Incognito
samedi 2 avril 2022
Déjà reportée deux fois, mais notre patience a été largement récompensée. Soixante-et-onze spectateurs se sont régalez avec un très beau texte et de formidables comédiens.



Grand Ecart

présenté par Max Bouvard
vendredi 23 septembre 2022
Spectacle qui retrace avec humour et poésie sa vie d'artiste. Cette manifestation, organisée par la MJC de Volmerange, s'est exceptionnellement tenue dans la salle de fêtes de Condé Northen pour les soixante-trois spectateurs présents.



Albert et la baronne

Guillaume Hosy et Delphine Denis ont co-écrit cette pièce, présentée samedi 8 octobre 2022
Soixante-dix-sept spectateurs ont pu en profiter.



Pourquoi on a mangé papa

par la compagnie La Chimère s'est produite le 19 novembre 2022 sur notre scène devant soixante-six spectateurs. Cette pièce, tirée d'un roman, a ravi petits et grands.



LES PARTENAIRES

LA LUDOTEK DE FALCK

Jusqu'à juillet 2022, René KINDO et son équipe ont proposé aux amateurs de jeux de société d'en emprunter tous les mois. Ils venaient chaque second lundi du mois, de 17 h à 18 h, au périscolaire.

Mais depuis la rentrée de septembre, l'équipe de la ludothèque a changé et ils n'ont, pour le moment, pas l'opportunité d'assurer les passages du ludobus.

Par ailleurs, vous pouvez toujours réserver vos jeux sur leur site internet <https://ludotek.fdjfalck.fr/>

Trois jeux par familles peuvent être empruntés, à destination des plus jeunes jusqu'aux plus âgés en passant par les jeux coopératifs, familiaux, individuels, ... il y en a pour tous les goûts !

Merci de vous rendre à la ludothèque de Falck sur leurs heures d'ouverture pour récupérer vos jeux.



CONTACTS

Céline LOUIS : 06.88.50.88.31 – celine.vecrigner@gmail.com / Juliette FOULIGNY : juliette.foulligny7@orange.fr

La secrétaire : Christelle ALBERT

Facebook : mjcvolmerangelesboulay / Site internet : www.mjcvolmerangelesboulay.fr

CONSEIL DE FABRIQUE

La paroisse Saint Hubert de Volmerange-lès-Boulay en quelques mots



La collecte annuelle effectuée par le Conseil de Fabrique, en vue de chauffer et d'entretenir l'église paroissiale, a rapporté la somme de 2737,50 €.

Comme chaque année, les donateurs ont été nombreux à participer à cette quête à domicile.

Un très grand Merci à vous tous pour votre générosité.

Pour rappel, depuis le 2 juin 2021, la déduction fiscale est passée de 66 à 75 % pour les dons effectués à l'église.



➔ **Rénovation de l'orgue** **«Opus 136 / Dalstein-Haerpfer»** **datant de 1899**

Cette somme collectée nous permettra de couvrir une partie de nos dépenses et notamment celles liées à la rénovation de nos orgues, un véritable patrimoine à préserver. Suite au réchauffement climatique et à la vétusté, il ne fonctionnait plus. Un orgue nous a alors été prêté par une paroisse voisine lors des célébrations. M. Pierre BASTIEN, facteur d'orgues, a procédé à sa rénovation en remplaçant de très nombreuses pièces (*comme par exemple l'ensemble des soufflets*) et en vérifiant tous les systèmes pour assurer sa remise en fonctionnement. Cette rénovation s'élève à 4113,64 €.

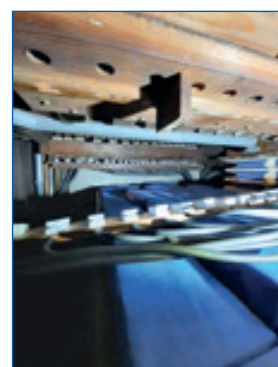
Nous exprimons nos plus sincères remerciements à l'archiprêtre Gérard KAISER, à l'abbé Georges DEPTULA pour leurs soutien et disponibilité pour les messes, les enterrements, les mariages et les baptêmes en notre église. Cette année, ils ont célébré deux mariages et cinq enterrements.

Nous remercions également très chaleureusement notre sacristine, notre chorale inter-paroissiale, nos organistes et nos lecteurs pour leur dévouement inconditionnel et leur disponibilité.

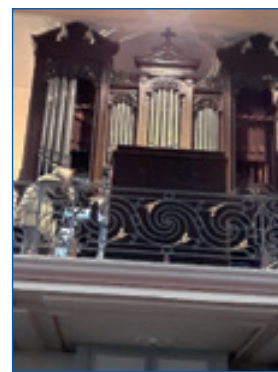
Un grand merci aux bénévoles qui aident le Conseil de Fabrique à entretenir, à rénover et à embellir l'église et la grotte, mais également pour leur aide lors de notre traditionnelle soirée flammes.



M. Pierre BASTIEN, facteur d'orgues



Les soufflets remplacés



L'orgue de 1899

➔ **Les Messes du premier semestre 2023** **à Volmerange-lès-Boulay :**

Dimanche 26 février 2023 : messe à 10 h 30

Dimanche 9 avril 2023 à 10 h 30 : messe de Pâques

Samedi 21 mai 2023 : messe à 10 h 30

➔ **INFORMATIONS UTILES**

Permanences au **presbytère de Boulay :**

Lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h
le samedi de 9 h 30 à 11 h

Tél : 09 72 96 42 77

Coordonnées **téléphoniques**

Gérard KAISER ☎ 06 38 63 49 92
Georges DEPTULA ☎ 06 27 27 09 40

Nouveau site **de l'archiprêtre**

<https://paroissesboulay.com>

Sur ce site, vous y retrouverez toutes les informations utiles (feuilles de commentaire pour les messes dominicales).



FOOTBALL CLUB DE VOLMERANGE-LÈS-BOULAY

La saison 2021/2022 a été plutôt morose et s'achève d'ailleurs par une descente de l'équipe première, après cinq années passées en régional 3.

La mobilisation reste de mise même dans les moments difficiles.

Cette année, le FCV a également enregistré quelques départs et nous espérons que cela n'impactera pas le devenir de notre club. Et c'est avec plaisir que notre comité a accueilli Monsieur Daniel BENTZ en tant qu'entraîneur des Séniors.

Nous avons aussi décidé de descendre d'un niveau supplémentaire afin d'atteindre nos objectifs.

Un nouveau groupe composé de joueurs novices et expérimentés forme dorénavant une superbe équipe qui force notre admiration de par leur respect. L'équipe B, quant à elle, obtiendra son maintien en 3^e division, mais ne sera pas reconduite faute de joueurs.



L'équipe U13

L'équipe U13

Nous avons un effectif de 10 joueurs depuis le début de la saison. Cette équipe évolue sur le secteur de Metz et finit sa première partie de saison avant-dernière, juste devant Metz GAB.

Nous tenons à féliciter ces jeunes sportifs, obligés de jouer en nombre inférieur en raison des absences.

Malgré tout, la motivation et la solidarité restent bien présentes. De beaux matchs ont été réalisés avec souvent, des résultats au bord de la victoire.

*Claude DESVIGNES
Président du Football Club
Volmerange-lès-Boulay*

Présentation de notre comité :

Claude DESVIGNES : président
Daniel CHEVALLIER : vice-président
Jonathan KOHLE : secrétaire
Raphael CATTAI : secrétaire-adjoint
Vanessa MOUSNIER : trésorière
Angélique DESVIGNES : trésorière-adjointe
Pierre ALBERT : commissaire au compte
Eveline CHEVALLIER : responsable club house
Bruno TASSONNE : responsable arbitre
Hervé COLANESI : assesseur
Benoit SCHROEDER : assesseur
Romuald TRIMBORN : assesseur
Julien MAGNATERRA : assesseur
Cyrille BAILLY : assesseur
Jérémy DAMBOT : assesseur
Daniel BENTZ : entraîneur



RECRUTEMENT

Le club recrute de jeunes joueurs
pour les catégories :

- U11 (années de naissance 2012 et 2013)
- U13 (années de naissance 2010 et 2011)

Pour tous renseignements
Contact : **Jonathan KOHLE**
au **06 16 59 89 18**
volmerangelesboulay.fc@moselle.lgef.fr

LE SYNDICAT ARBORICOLE DE VOLMERANGE-LÈS-BOULAY

Faire de bons produits avec de bons fruits, c'est très simple à Volmerange !



Le Syndicat arboricole et horticole de Volmerange-lès-Boulay a été créé en 1993 par vingt-et-un membres fondateurs qui ont financé l'opération. La première étape fut d'aménager un local dans l'ancienne station d'épuration et d'y installer le premier alambic qui fonctionnera dès le mois d'octobre 1993.

Rapidement, il était urgent de construire un nouveau local qui puisse accueillir trois alambics (1996). En effet, la demande était forte pour distiller dans les conditions et principes que nous développerons ci-dessous.

Puis, en 2001/2002, le Syndicat a créé un atelier de jus de pomme.

Il s'est avéré nécessaire alors de construire aussi des dépendances, stockage, sanitaires, salle à manger, réserves... (2010 – 2018).

Le Syndicat s'est doté de plusieurs alambics traditionnels d'occasion, au feu de bois et en deux passes, ce qui correspond aussi à la démarche qu'entend suivre le Syndicat pour permettre à chacun de distiller soi-même, avec le folklore et les commentaires qui en découlent.

Durant ces années, le Syndicat a planté et entretenu des dizaines d'arbres fruitiers qu'il a planté le long des chemins communaux. Il a réalisé aussi des stages de taille. Enfin, il a planté une vigne dite «du Folklore et du Patrimoine», soit quelques huit cents pieds de pinot noir et d'auxerrois sur une quinzaine d'ares. A ce propos, si des amateurs vigneron sont intéressés pour l'entretien, la taille, la récolte, n'hésitez pas à contacter l'une des personnes de référence. Ce serait bien !

Et, le futur projet, l'atelier «fruits et légumes» pour la transformation de fruits, baies, légumes en confitures, jus, sirops, pâtes de fruit, soupes, potages..., sera proposé sous peu au comité. Toute personne intéressée est priée de se faire connaître rapidement auprès des contacts indiqués.



Aujourd'hui, selon ce que nos arbres produisent, nos ateliers permettent de confectionner entre 20 000 et 40 000 litres de fruits fermentés pour en faire du schnaps, entre 20 000 et 60 000 litres de jus de pomme par an.

La distillerie est mise à disposition des bouilleurs de cru qui procèdent eux même à la distillation des fruits de leur propre récolte. Une précision : tout propriétaire, même d'un petit terrain autour de sa maison, peut être considéré comme bouilleur de cru, et même s'il ne possède qu'un arbre fruitier, des framboisiers, des fraisiers... Il faut cependant récolter au moins 20 litres de fruits.

TOUT LE MONDE PEUT DONC DISTILLER !

Pour les novices, une aide est proposée moyennant une participation de 10 € par jour.

Atelier de jus de pomme

A l'atelier de jus de pomme, des bénévoles sont présents trois jours par semaine en général en septembre et octobre, mais il est impératif d'y prendre part aussi (2 personnes par rendez-vous). Les fruits sont réceptionnés en sacs ou en caquettes, non en vrac. Des bouteilles neuves vides (1 litre étoiles) sont à disposition si les membres ne possèdent pas suffisamment de bouteilles propres (actuellement, 50 centimes d'euro) et des caisses vides. Lors de la réservation, les membres sont invités à déclarer le poids de pommes le plus précisément possible lors de la prise de rendez-vous (voir contacts).

LE SYNDICAT ARBORICOLE DE VOLMERANGE-LÈS-BOULAY

Distillation

La saison de distillation officielle débute le 1^{er} septembre. Elle prend fin le 31 août de l'année suivante. En fait, la distillerie ouvre ses portes fin octobre (temps de fermentation oblige) et se termine... dès qu'il n'y a plus assez d'inscriptions (ça peut être en janvier, ou en mai). Durant cette période, tout l'alcool produit est comptabilisé et se cumule. Il se peut que les producteurs de cerises en particulier, bénéficient d'une ouverture exceptionnelle du 15 au 31 août afin d'utiliser leur droit avant le 1^{er} septembre.



Actuellement, le bouilleur de cru bénéficie d'une remise de taxe de 50 % sur les 10 premiers litres d'alcool pur produits, soit environ 20 litres de schnaps.

Clairement, si on fait du schnaps à 50° d'alcool, la taxe est de 10 euros environ par litre pour les 20 premiers litres produits. Au-delà, la taxe est doublée.

Remarque Pour 100 litres de fruits fermentés, on peut produire 10 litres de schnaps de mirabelle / 8 litres de quetsche / 7 litres de prune / 9 litres de cerise / 3 litres de pomme ou de poire etc...

Les tarifs 2022

Taxe sur l'alcool — Révisée tous les ans le 1^{er} janvier, à payer au service des douanes lors de l'inscription : environ 20 € le litre d'alcool pur (soit 10 € le litre de schnaps).

Mais, rappelons-le, 50 % de réduction sur les 10 premiers litres d'alcool pur produits (donc une taxe de 5 euros par litre de schnaps à 50°).

Cotisation unique (distillerie ou jus de pomme) — 6 € par an, donnant droit d'accès aux 2 ateliers.

Fruits à distiller — 15 cts par litre déclaré (100 litres = 15 €) pour la location des alambics.

Litres de jus de pomme produit = 75 centimes par litre.

Bouteille étoile neuve = 50 centimes.

Simple rapage et pressage de jus sans pasteurisation (35 centimes par litre) sont possibles.

Gérard VECRIGNER
Président du Syndicat Arboricole
de Volmerange-lès-Boulay

Pour distiller

- 1 Se présenter aux permanences organisées dès début octobre dans l'ancienne école (face à la mairie) le samedi de 13 h 30 à 15 h 00. Après le 15 novembre, ces permanences risquent d'être annulées. Téléphoner à Gérard (voir contacts) pour un rendez-vous.
- 2 Fournir du bois de qualité pour alimenter le foyer.
- 3 Suivre les consignes et conseils affichés.
- 4 Respecter les installations et locaux de la distillerie : propreté des sols et du quai, lavage du matériel après utilisation (seaux, bassines...) et du mobilier mis à disposition, nettoyage minutieux des alambics (intérieur et extérieur).
- 5 Dans tous les cas, respecter les horaires et les quantités déclarées.

Contacts

Jus de pomme : Raymond au 0782590277 – klavins.raymond@sfr.fr

Futur atelier fruits et légumes : Sylvie au 0623568452 – roncartsylvie@yahoo.fr

Distillerie et toute autre demande : Gérard au 0608237574 – gerardvecrigner@gmail.com

Quelques chiffres concernant la saison passée

Pour info	32 604 litres de jus de pomme ont été produits 18 500 litres de fruits fermentés ont été distillés						
	Mirabelle	Poire	Cerise	Pomme	Quetsche	Prune	Marc / Nèfles
	3 000 litres	8 000 litres	950 litres	5 200 litres	800 litres	450 litres	Un peu

DE LA NIED AU NIARI



Le changement climatique frappe de plein fouet la région du Niari. En effet, les pluies diluviennes ont causé des inondations, des destructions et des morts.

Ces inondations ont rétréci le site, passant de 2 ha à 1,5 ha. Les possibilités d'extension vers des zones sèches sont limitées en raison de la présence d'habitations qui enclavent le site.

Le compte bancaire, alimenté par un versement mensuel de ses membres de 500 F, équivalent de 1/15 du smic local, montre un solde positif.

Ce compte permet d'assurer le bon fonctionnement de la coopérative.

Le besoin fondamental des maraîchères est l'approvisionnement en semences réutilisables dont la liste non exhaustive est : ciboule, poivron, aubergine, endive, persil, céleri et carotte...

Au cours de cette année, deux membres, dont le secrétaire de la coopérative, ont rejoint le jardin éternel.

Tous les membres de la coopérative, par la voie de leur présidente, tiennent à vous témoigner de leur gratitude.

*Rédaction : Patrick MABELE,
vice-président de l'association
«De La Nied Au Niari»*

CONFRÉRIE DE LA BOULE

Comme tous les ans, la Confrérie de la Boule a organisé sa brocante en été et la bourse aux jouets et vêtements à la salle polyvalente en novembre. Après deux années de restrictions sanitaires, la salle a fait son plein d'exposants dans la joie et la bonne humeur. Nous nous retrouverons cette année pour ces deux événements : les dates vous sont précisées dans l'agenda en page 37.

*Rédaction : Laurène QUENNOUELLE,
présidente de la Confrérie de la Boule*



Production de déchets
sur le territoire de la
CCHPB en 2021 :

558 kg
par habitant/an

Depuis 2011, la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois avait adhéré au système de collecte Multiflux. Face au taux de refus des recyclables de plus en plus important (**atteignant + de 50% du sac orange**) et la mise en place de l'extension des consignes de tri – TOUS LES EMBALLAGES SE RECYCLENT - il est devenu nécessaire de modifier le schéma de collecte.

Un principe : TOUT CE QUI SE RECYCLE SE FAIT EN AIRE DE TRI OU DECHETERIE

A compter de la mise en place de bornes jaunes au printemps 2023 TOUS LES RECYCLABLES (papiers, cartonnets, emballages en plastique, polystyrène, acier, aluminium, verre, vêtements, chaussures) iront en aires de tri ou en déchetterie. Seuls les sacs verts de biodéchets et les sacs bleus des déchets résiduels sont collectés en porte-à-porte.

Coût de la collecte, du transport et du traitement des déchets

0,23€ /kg



CONCERT DE L'ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Le concert des élèves et professeurs de l'école de musique et de danse de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois s'est déroulé dans la salle polyvalente de Volmerange-lès-Boulay le 26 mars 2022 devant plus de 200 spectateurs. Encore une belle réussite !



L'école de musique et de danse compte environ 400 inscriptions et se compose de nombreuses disciplines en danse (Hip Hop, Classique, Modern, Orientale) et en musique (violin, flûte, clarinette, cor, sax, trombone, percussions...).

Notre Leitmotiv est le partage musical. Ainsi, de nombreux cours d'ensembles musicaux ont vu le jour, comme celui de cuivres, de guitares ou encore de musique actuelle.

Ils seront tous présents à Volmerange, le 1^{er} avril 2023 pour vous présenter leur travail. Les professeurs feront également leur show.



GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL» EN 2022



PS-MS = 20 élèves dans la classe de M^{me} FICK



GS-CP = 13 élèves dans la classe de M^{me} RENARD



CE1-CE2 = 21 élèves dans la classe de M^{me} POESY et M^{me} KLEIN



CM1-CM2 = 23 élèves dans la classe de M^{me} GETTE et M^{me} KLEIN



M^{mes} Mélanie GOUJON et Nicole RUFF (ATSEM) accompagnent les élèves de maternelle.
Les parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole sont :

- Les titulaires : M^{me} BOUCHE, M^{me} LOUIS, M^{me} ISELER et M^{me} BECK ;
- Les suppléants : M^{me} HEIDINGER, M^{me} MEIER, M. BORHOVEN et M^{me} ALBERT.



ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2022 À L'ÉCOLE



CM1/CM2 en janvier

Intervention vulgarisation Institut Pasteur

Nous avons commencé l'année par une belle surprise.

Une ancienne élève de Volmerange, Manon LANG, Chercheuse à l'Institut Pasteur, secondée par Léa DUVAL, est venue nous faire un cours sur les microbes (*présentation sous forme de diaporama avec quizz pour différencier les gentils microbes des méchants*), observation de bactéries au microscope, gel fluorescent pour montrer comment se laver les mains...

En cadeau, elle nous a laissé un beau livre pour notre bibliothèque. Merci pour ce bel investissement.



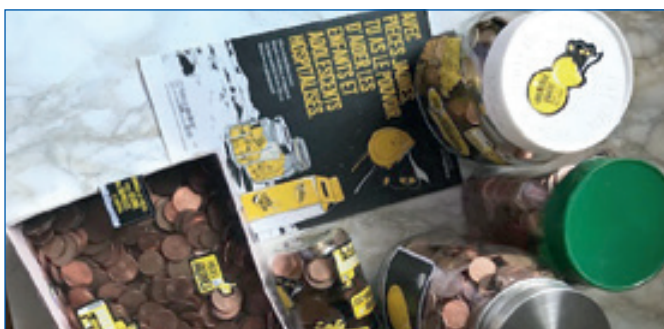
GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL» EN 2022

» CE1/CE2 et CM1/CM2

en janvier

Opération pièces jaunes

Chaque classe a créé sa propre tirelire (bocal, boîte...). Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont récolté près de 9 kg de pièces jaunes pour les confier à la poste de Boulay.



» CE1/CE2 et CM1/CM2

en janvier

Deutsch mobilklasse



Des jeunes d'Allemagne sillonnent la France à la rencontre des élèves en utilisant des méthodes ludiques et innovantes de promotion de la langue et de la culture d'Outre Rhin afin de leur donner l'envie de découvrir de nouveaux horizons et d'apprendre l'allemand en s'amusant. Cette année, Till est venu nous présenter son pays.



» CE1/CE2 en mars

On prépare le jardin... Tous à vos bêches !



» Toutes les classes en février et mars - Carnaval



Classe de PS-MS



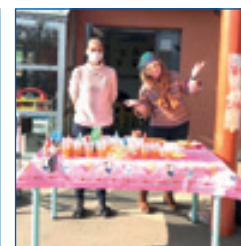
Classe de GS-CP



Classe de CE1-CE2



Classe de CM2



Jus de pomme et crêpes



Classe de CM1

Au retour des vacances de février, tous les élèves ont pu venir déguisés pour fêter dignement Carnaval.

De délicieuses crêpes, ainsi que le jus de pomme local accompagné ce bon moment préparé par l'école et le périscolaire, sous un ciel azuré.

GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL» EN 2022

➤ CM1/CM2 en avril

Prix Concours réflexion civique

«Civisme, respect, politesse :

clés d'or de la LIBERTÉ



Les élèves de la classe de M^{me} GETTE ont participé à un concours organisé par l'UNC de Vigy en élaborant une affiche sur le thème du civisme. Ce travail a été récompensé et a remporté le premier prix, niveau école. Une cérémonie officielle pour la remise du chèque de 400 € a été organisée, avec de nombreuses personnalités.



Nos jeunes porte-drapeaux étaient à l'honneur, entourés des plus anciens et une belle Marseillaise a été entonnée. Tous ont été très attentifs et impressionnés ! Ce fut une belle cérémonie !

Cet argent a également permis de financer une partie de notre voyage à VERDUN.



➤ CM1/CM2 en mai

Voyage à Verdun

Retour sur les champs de bataille
de la Première Guerre Mondiale.

Ce voyage a été préparé en amont en classe durant les cours d'enseignement Moral et Civique et d'Histoire. M. PETITGAND de l'UMC Vigy nous a servi de guide. Les municipalités de Charleville et Volmerange ainsi que la coopérative scolaire ont financé cette sortie. A cela s'est rajoutée la somme du prix du concours.



Nous avons ainsi visité le Mémorial, puis l'Ossuaire et enfin la Citadelle souterraine, munis d'un casque virtuel, entraînés par des wagonnets dans des galeries impressionnantes.



GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL» EN 2022

➤➤ CE1/CE2 et CM1/CM2 en mai - Sécurité routière Moyen de transport sans émission de gaz

Quand le parking se transforme en piste cyclable, les élèves peuvent alors ramener leur vélo et tester leurs compétences en matière de sécurité routière. Ils ont aussi pu faire un contrôle technique de leur vélo et de leur équipement.

Cette activité a favorisé le déplacement à vélo pour venir à l'école.



Photo lire de droite, D38F

➤➤ CE1/CE2 en mai - Visite et activités au musée

Clément KIEFFER de Varize

Les élèves ont accédé à l'art selon l'artiste Clément KIEFFER, à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.

Ils ont créé leurs propres œuvres individuelles et collectives en utilisant les techniques de la gravure.



➤➤ Toute l'école le 17 mai Education au Développement Durable Participation à la Quinzaine de la Biodiversité

La quinzaine de la Biodiversité est le point d'orgue du projet départemental : «En quête de Biodiversité».

Des rencontres sont alors organisées partout en Moselle début mai pour permettre aux classes de participer à des animations en lien avec la biodiversité. C'est donc sur ce thème qu'ont été accueillis dans notre jardin pédagogique, des élèves de Creutzwald et Hinckange, de la PS jusqu'au CM2, pour prendre part à divers ateliers, préparés par les enseignantes respectives et d'intervenants locaux, dont M. Patrick TUTIN et sa fille Magali.



GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL» EN 2022

Dans la cadre de ce projet qui concerne la biodiversité, ont eu lieu :

- Présentation d'une ruche et du monde des abeilles
- Reconnaissance des oiseaux des jardins
- Créations artistiques (landart)
- Chasse au trésor (fleurs des prés et plantations potagères)
- Prélèvement d'animaux dans la mare et la rivière «le Pâtural» puis identification selon la démarche scientifique



- Parcours à vélo en bord de Nied et dans la cour pour les plus petits ainsi qu'une course d'orientation dans le labyrinthe ;
- Atelier écocathlon (les animaux et leur habitat) dans notre verger, avec le CPN Les Coquelicots de Metz...

Une belle journée bien remplie avec pique-nique responsable, alliant sport, art, sciences, EDD et le vivre ensemble, au grand air, ce qui a été fortement apprécié de tous.



Porte-drapeaux à la commémoration du 8 mai aux Etangs

» CM1/CM2 en mai Commémoration de la Victoire du 8 mai

Nos porte-drapeaux ont fièrement représenté la jeunesse de notre commune et le devoir de mémoire lors de l'inauguration du nouveau Monuments aux Morts aux Etangs.

GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL» EN 2022

➤ PS jusqu'en CE2 en mai Découverte du Parc de Rhodes à Sainte-Croix



Les classes ont évolué sur les différents sentiers du parc à la rencontre des animaux

➤ CM1 et CM2 en juin Initiation aux premiers secours

Avec l'aide de M^{me} HARTER, infirmière scolaire, les élèves de CM1 et CM2 ont appris les gestes de premiers secours et comment placer une personne inconsciente en Position Latérale de Sécurité (PLS).

Cet apprentissage soutient le développement du sens civique de l'élève en favorisant la connaissance et la maîtrise des règles de prévention et de sécurité. Ils sont ainsi prêts à devenir des citoyens responsables.



La fresque de la légende du Kropemann

➤ Toute l'école en juin Fête scolaire

Les CM1 et CM2 y ont inclus leur projet PEAC = Projet d'Education Artistique et Culturelle en présentant deux légendes du pays de Nied : le KROPEMANN et l'ONDINE de la NIED sous forme de récit conté où chaque élève a pris la parole devant un public conquis et leur guide, M HIPPERT.

Ils avaient également réalisé une superbe fresque en terre cuite durant les ateliers de poterie sous « la houlette » de Christine HEITZ.



La fête scolaire de juin 2022

GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL» EN 2022

➤➤ CM1 et CM2 en juin Boulay Bouq'in - Comité des jeunes lecteurs

Cette année, les CM1 et CM2 ont endossé le rôle de l'éditeur. Ils ont lu deux tapuscrits et voté pour celui qui leur plaisait le plus en rajoutant un commentaire. Ce projet s'est concrétisé sous la forme d'un livre jeunesse présenté lors du salon du livre de «Boulay Bouq'in» et son auteur nous a fait le privilège de venir nous dédicacer son ouvrage.



Visite de Anne Lise GOIRAN pour présenter son livre «Moule Frite»

➤➤ De GS au CM2 en juillet Spectacle à Bouzonville

Festival Buisso'Nied «Contes et concert de dessins» avec Julien LABOUCHE et Cami DI FRANCESCO (au crayon)

Dans ce spectacle, le conteur joue de la complicité du dessinateur et du spectateur. Les dessins se tracent lentement, ou en accéléré, parfois même, ils s'effacent au fur et à mesure du récit, le tout en musique.



Nous avons gardé ces magnifiques esquisses pour les afficher dans notre école.

➤➤ CM1 et CM2 en juillet Accueil de nos correspondants allemands

Cette année, nous avons enfin pu rencontrer nos correspondants de l'école de Schmelz en Sarre avec qui nous échangeons une correspondance épistolaire. Séances de bricolage, de chants, pièce de théâtre et jeux en commun sans oublier le repas de midi partagé, soit à domicile, soit à la cantine.



Les correspondants allemands



Les cartes de Noël pour nos nouveaux correspondants

➤➤ Toute l'école le 1^{er} septembre La rentrée scolaire en musique

A la fin de l'année précédente, les élèves avaient appris une chanson pour la rentrée. Le 1^{er} septembre, ils ont entonné ce chant collectif pour faire une rentrée en musique. C'était un beau moment de partage.



La rentrée scolaire en musique

GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL» EN 2022

» Toute l'école en septembre Ecole de Musique et de Danse de Boulay

L'école de musique de Boulay nous a présenté un conte musical sur «Le chat botté» et différents instruments.



» De PS au CE2 en octobre

Visite de l'atelier de jus de pomme

Les habitants de la région apportent leurs propres pommes pour élaborer leur propre jus.

Les enfants ont observé les bénévoles fabriquer du jus de pomme et ensuite, ils l'ont dégusté.

Quel délice !



» CM1 et CM2 en octobre Solidarité : Dessins pour les militaires en OPEX Dictée d'ELA

Les élèves de CM1 et CM2 donnent aussi de leur temps pour participer à des actions solidaires, en réalisant des dessins pour soutenir durant les fêtes de Noël les militaires en opération à l'étranger, ou en collectant des fonds pour une association qui vient en aide aux enfants atteints de Leucodystrophie (ELA).



Dessins des élèves de CM1

Dessins des élèves de CM2

» Toute l'école en octobre Semaine du goût - A la découverte du métier de boulangier et de la fabrication du pain

«Un boulanger qui travaille la nuit pour que nous puissions manger du bon pain frais, c'est bien».



Semaine du goût avec monsieur CONGE,
artisan boulanger-pâtissier

Un artisan, qui fait du pain, ce n'est pas rien ! Les élèves ont senti la levure et donné de la force à la pâte. Les petits pains ont été cuits puis mangés à la récréation.

Chaque enfant est reparti avec un petit sachet de pains et de viennoiseries qui leur a été offerts par monsieur CONGE. Merci.



Semaine du goût



La dictée d'ELA

GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL» EN 2022



Semaine du goût

»» Toute l'école en novembre

Journée nationale de lutte contre le harcèlement

Dans le cadre du projet PHARE initié par l'Éducation Nationale, les CM1 et CM2 ont d'abord défini ce qu'était le harcèlement et se sont interrogés sur la manière de l'éviter ou le stopper.



Ils ont ainsi créé une AFFICHE et un SLOGAN :
«Réunissez-vous pour combattre le harcèlement !»
(voyez ci-contre).

Affiche CM1 et CM2

»» Toute l'école en décembre

Spectacle de Noël en allemand «Sam, wer bist du ?»



La compagnie Globe Théâtre a présenté sa pièce composée de chants et tours de magie.

»» Toute l'école en décembre

Visite de Saint Nicolas



GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL» EN 2022

» Le jardin pédagogique

Dans le cadre de son label E3D, l'école poursuit son action pour le pérenniser à travers différents engagements :

- L'entretien du jardin pédagogique, de la mare et du verger et embellissement ;
- La chasse au gaspillage alimentaire et l'utilisation des bacs à compost pour amender le jardin ;
- La poursuite des projets contribuant à améliorer la biodiversité, diminuer l'impact énergétique de l'établissement, promouvoir des gestes éco-responsables, en lien avec le périscolaire, la commune de Volmerange et les associations du village telles que la MJC, le Syndicat des Arboriculteurs...
- L'élection des Eco-délégués qui permet de sensibiliser les élèves aux gestes quotidiens de lutte contre le réchauffement climatique.



Félicitations aux Eco délégués et bravo pour les actions menées :
Les 2 éco-délégués : Calista SANANIKONE et Rémi WATRIN ;
Les 3 assesseurs : Manon ALBERT, Carmen Busetto et Lily ROHRICH.

Les actions prévues à l'école



• Ramasser les déchets (cour, préau, classe, ...)

• Limiter le gaspillage alimentaire (cantine – vérifier le tri et sensibiliser les autres élèves)

• Vérifier les lampes dans les classes (éteindre) et le chauffage (réduire) ;

• Recycler

• Respecter la nature

• Agir contre le harcèlement

Notre devise Un pour tous et TOUS pour la PLANÈTE

Les idées pour le village...

Réduire l'éclairage public / Ramasser les déchets ;
Limiter l'utilisation des véhicules.



BILAN DE FONCTIONNEMENT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE 2021-2022

Le montant total des frais de fonctionnement de l'école et du périscolaire pour l'année scolaire 2021/2022 s'élève à 256 114 € et se décompose comme suit :

ECOLE MATERNELLE

Total des frais : 78 096 €
dont charges de personnel communal : 59 729 €

Prix de revient par enfant (23 inscrits) : 3 395 €

ECOLE ELEMENTAIRE

Total des frais : 26 145 €
dont charges de personnel communal : 8 292 €

Prix de revient par enfant (54 inscrits) : 484 €

PÉRISCOLAIRE

Total des dépenses : 151 873 € dont charges de personnel : 104 839 €
Nombre d'heures de présence des enfants : 16 026 h

Recettes :	Participation des familles :	39 382 €
	Participation de la CAF :	50 411 €
	Participation des communes :	62 080 €

A charge des communes : 3,8817 € de l'heure.

Ces frais sont répartis au prorata des heures de présence des enfants par commune.

BILAN DES PARTICIPATIONS PAR COMMUNE

Les communes de HINCKANGE et CHARLEVILLE-SOUS-BOIS reversent à VOLMERANGE-LES-BOULAY respectivement 38 820,99 € et 34 652,33 €. D'autres communes comptent des élèves scolarisés à l'école de VOLMERANGE-LES-BOULAY, soit en élémentaire, soit en maternelle (DENTING, BOULAY, HELSTROFF, GUINKIRCHEN et MOMERSTROFF). Leur participation totale s'élève à 10 178 €.

Agenda des Manifestations à Volmerange-lès-Boulay en 2023

Sam. 11 mars à 20h30

Soirée théâtrale organisée par la MJC, salle polyvalente ;

Vend. 17 mars

Remise du label E3D à l'école Le Pâtural par Monsieur le Recteur ;

Sam. 1^{er} avril à 17h

Concert de l'EMD, salle polyvalente

Sam. 8 avril

Chasse aux œufs de Pâques organisée par la MJC ;

Sam. 29 avril

Soirée ANNEE 90, organisée par le Football Club, salle polyvalente :

Sam. 3 juin

Soirée FLAMMS organisée par le Conseil de Fabrique, salle polyvalente ;

Dim. 25 juin (selon la météo)

Brocante organisée par la Confrérie de la Boule près de la distillerie ;

Sam. 8 juillet

Fête de la Rivière, organisée par la MJC ;

Sam. 30 septembre à 20h30

Soirée théâtrale organisée par la MJC, salle polyvalente ;

Sam. 14 octobre

Soirée couscous organisée par le Football Club, salle polyvalente ;

Sam. 21 octobre à 20h30

Soirée théâtrale organisée par la MJC, salle polyvalente ;

Vend. 3 novembre

Tournée des rubans à l'occasion de la fête patronale ;

Sam. 4 et Dim. 5 novembre

Fête Patronale organisée par la MJC, salle polyvalente ;

Dim. 19 novembre

Bourse aux vêtements et jouets organisée par la Confrérie de la Boule, salle polyvalente ;

Sam. 25 novembre à 20h30

Soirée théâtrale organisée par la MJC, salle polyvalente ;

Sam. 16 décembre à 15h

Arbre de Noël des enfants organisé par la Commune, salle polyvalente ;

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2022

*Le Conseil Municipal s'est réuni à 5 reprises en 2022.
Ci-après, sont relatées les principales décisions prises au cours de ces séances.*

FINANCES

Le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver** le compte administratif 2021, document en tout point conforme au compte de gestion établi par M. le Receveur Municipal. Le compte administratif 2021 est présenté chapitre par chapitre en section de fonctionnement et opération par opération en section d'investissement sous la présidence de M. Jean-Claude BRETNACHER, 1^{er} adjoint. M. Pierre ALBERT s'est retiré lors du vote.

La section de fonctionnement présente un excédent de 166 385,76 € et un déficit en section d'investissement de 13 815,18 €.

Le Conseil Municipal, après délibération décide d'affecter la somme de 75 000 € au compte 1068 en section d'investissement du budget primitif 2022 ;

- **d'adopter** le budget primitif 2022 présenté par le Maire qui s'équilibre à 583 066,76 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 175 466,18 € en recettes et dépenses d'investissement ;

- **de fixer** les taux des taxes pour 2022 comme suit :

Taxe foncier bâti : 28,11 %

Taxe foncier non bâti : 47,92 %

- **d'admettre** en non valeur les créances de divers redevables pour un montant total de 25,10 € ;

- **d'effectuer** les transferts de crédit suivants :

Compte 6067 :	- 1 500 €
Chapitre 023 :	+ 1 500 €
Opération 38 :	- 500 €
Compte 2183 :	+ 500 €

- **d'abonder** les comptes budgétaires suivants :

Chapitre 021 :	+ 1 500 €
Compte 2183 :	+ 1 500 €

- **d'effectuer** les transferts de crédit suivants :

Chapitre 012 compte 6411 :	+ 15 000 €
Chapitre 023 :	- 15 000 €
Opération 22 compte 2188 :	- 15 000 €
Chapitre 021 :	- 15 000 €

- **de vendre** le tracteur RENAULT avec sa débroussailleuse à M. Yvon SERRANO pour un montant de 3 500 €.

Suite à l'achat de deux columbariums comprenant 12 cases chacun (2 urnes par case), le Conseil Municipal, après délibération, décide de fixer le tarif d'une case columbarium à 700 € (30 ans).

SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide :

- **d'accorder** les subventions suivantes :

AFAIE : 60 € (brioches de l'amitié)

Football club de Volmerange-lès-Boulay : 2 500 €

Ligue contre le cancer : 30 €

MJC de Volmerange lès Boulay : 1 048 €

Syndicat des arboriculteurs : 2 082 €

- **d'approuver** l'acquisition de deux columbariums ;

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2022

- **d'approuver** le plan de financement prévisionnel :

AIDES PUBLIQUES		
Ambition Moselle	4 120 €	50 %
Sous-total aides publiques	4 120 €	
AUTOFINANCEMENT		
Fonds propres	4 120 €	50 %
Sous-total autofinancement	4 120 €	
TOTAL	8 240 €	100 %

- **d'autoriser** le Maire à solliciter des aides financières au titre de «Ambition Moselle 2020-2025» ;
- **d'approuver** les travaux de rénovation de la chaufferie du groupe scolaire - salle polyvalente et de retenir l'entreprise HOERMANN-SCHAD pour les effectuer ;

- **d'approuver** le plan de financement prévisionnel :

AIDES PUBLIQUES		
Ambition Moselle	4 010,75 €	25 %
Etat (DETR)	8 021,50 €	50 %
Sous-total aides publiques	12 032,23 €	
AUTOFINANCEMENT		
Fonds propres	4 010,75 €	25 %
Sous-total autofinancement	4 010,75 €	
TOTAL	16 043 €	100 %

- **d'autoriser** le Maire à solliciter des aides financières au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et «Ambition Moselle 2020-2025» ;
- **d'approuver** l'installation de stores dans les salles de classe de l'école LE PÂTURAL et de retenir l'entreprise PRIVA'STORES pour effectuer ces travaux ;

- **d'approuver** le plan de financement prévisionnel :

AIDES PUBLIQUES		
Etat (DETR)	2 291,50 €	50 %
AUTOFINANCEMENT		
Fonds propres	2 291,50 €	50 %
TOTAL	4 583,00 €	100 %

- **d'autoriser** le Maire à solliciter une aide financière au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) ;
- **d'accorder** la subvention suivante : MJC de Volmerange-lès-Boulay : 732,77 €.

TRAVAUX

Le Conseil Municipal décide :

- **de refacturer** à l'AFR de Volmerange-lès-Boulay les travaux de débroussaillage effectués par la CUMA DU MILLENIUM pour un montant de 1 224,30 € TTC ;
- **de réaliser** des travaux à l'atelier de jus de pomme et de les confier à l'entreprise FRERES BEURTON pour un montant de 8 160,96 € TTC ;
- **d'accepter** la participation financière de 6 800,80 € du syndicat des arboriculteurs pour les travaux de renforcement de la charpente de l'atelier de jus de pomme.

PERSONNEL

Le Conseil Municipal décide :

- **d'autoriser** le Maire à signer la convention entre la commune de Raville et la commune de Volmerange-lès-Boulay portant sur la mise à disposition d'un agent adjoint d'animation, à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 16 h, à compter du 1^{er} septembre 2022 jusqu'au 31 décembre 2022 ;

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2022

- **de supprimer** le poste d'adjoint technique à raison de 25 h / semaine ;
- **de créer** un poste d'adjoint technique à raison de 35 h / semaine ;
- **d'accepter** les nouvelles conditions tarifaires du contrat d'assurance des risques statutaires 2021-2024 :

- Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL et fonctionnaires détachés dans la fonction publique territoriale : tous risques avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire : 6,76 % ;

- Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents contractuels de droit public (IRCANTEC) : tous risques avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire : 1,80 % ;

Au taux de l'assureur s'ajoute une contribution financière de 0,14 % pour la prestation d'administration du contrat par le Centre de Gestion. Ce taux s'applique annuellement à la masse salariale assurée par la collectivité ;

- **d'autoriser** le Maire ou son représentant à signer le coupon réponse afférent aux taux applicables à compter du 1^{er} janvier 2023.

IMMOBILIER

Le Conseil Municipal décide :

- **d'augmenter** à compter du 1^{er} janvier 2022, le montant des loyers communaux de + 0,83 % conformément à l'augmentation de l'indice de référence des loyers ;
- **d'augmenter** à compter du 1^{er} janvier 2023, le montant des loyers communaux de + 3,49 % conformément à l'augmentation de l'indice de référence des loyers.

ACCUEIL PERISCOLAIRE et ECOLE

Le Conseil Municipal décide :

- **de fixer** la tarification sociale à 3 tranches pour les enfants de la commune selon le tableau ci-contre :

Tranche 1 Quotient familial 0 à 1000	Tranche 2 Quotient familial 1001 à 1800	Tranche 3 Quotient familial Supérieur à 1800
0,95 €	1,00 €	4,10 €

- **de dire** que cette tarification sociale est applicable à compter du 1^{er} septembre 2022 et pouvant être révisée à tout moment par une nouvelle délibération (jusqu'à une prochaine révision des tarifs de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois ou des aides de l'Etat, la commune restant libre de se retirer du dispositif quand elle le souhaite) ;

- **d'autoriser** le Maire à signer la convention de partenariat pour la mise en place du dispositif de tarification sociale de la restauration scolaire entre la commune et la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois ;

- **d'acquérir** un photocopieur DX3525i pour l'école le Pâtural auprès de la société FAC-SIMILE au prix de 2 760 € TTC, selon les conditions suivantes :

o Copie noir et blanc : 0,006 € HT

o Copie couleur : 0,06 € HT

- **d'acquérir** un équipement VPI pour l'école le Pâtural auprès de la société LBI SYSTEMS au prix de 1 920 € TTC ;

- **de fixer** les frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2021/2022 (voir en page 37) ;

- **d'approuver** le règlement intérieur pour l'accueil périscolaire année scolaire 2022/2023, **consultable sur www.volmerangelesboulay.fr ou en mairie** ;

- **d'accepter** les devis des intervenants pour les activités suivantes :

- « atelier poterie » au prix horaire de 45,00 €
- « théâtre » pour la période allant de septembre 2022 à juin 2023 au prix de 1 500,00 €
- « Aïkido » au prix horaire de 45,00 €

Les frais kilométriques ainsi que les frais d'achat de produit sont en sus.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer les conventions d'animation ;

- **d'approuver** la création du Conseil Municipal des Jeunes qui a pour objectif de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge. Le but est de les familiariser aux processus démocratiques : le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers, mais aussi de leur transmettre la gestion de projets tout en bénéficiant de l'accompagnement de conseillers municipaux (voir *CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES* page 5) ;

- **d'autoriser** le Maire à signer toutes les pièces administratives et financières nécessaires au renouvellement du contrat CAF pour la période 2022-2025 ;

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2022

- **d'autoriser** le Maire à signer toutes les pièces administratives et financières nécessaires au renouvellement du contrat CAF pour la période 2021-2024.

INTERCOMMUNALITE

Le Conseil Municipal décide :

- **d'autoriser** le Maire à signer la convention de partenariat pour la mise en place du dispositif de tarification sociale de la restauration scolaire, dite cantine à 1 € avec la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois ;

- **la création** d'un Comité Social Territorial unique placé auprès de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois compétent pour les agents de la commune, de la CCHPB et des communes de Boulay, Bannay, Berviller en Moselle, Bettange, Château-Rouge, Condé-Northen, Coume, Dalem, Denting, Eblange, Guinkirchen, Gomelange, Hargarten aux Mines, Helstroff, Hinckange, Mégange, Merten, Momerstroff, Narbéfontaine, Niedervisse, Oberdorff, Piblange, Roupeldange, Téterchen, Tromborn, Varize-Vaudoncourt, Valmunster, Velving, Villing et Volmerange-lès-Boulay ;

- **d'approuver** la modification des statuts de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois telle qu'elle a été votée par le Conseil Communautaire en date du 28 novembre 2022 ;

- **d'adhérer** au groupement de commande proposé par la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois concernant la prestation d'entretien de voirie par balayage et autorise le Maire à signer la convention.

DIVERS

Le Conseil Municipal décide :

- **d'accepter**, dans l'attente d'un marché proposé par la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois, le devis de l'entreprise MALEZIEUX et **d'effectuer** un essai pour le balayage des rues, selon les conditions suivantes :

Travaux de balayage, y compris traitement des sables de curages :

- o Le km de fil d'eau = 84 € HT ;
- o Circuit 1, soit pour une distance estimée de 4,5 km = 378 € HT ;
- o Circuit 2, soit pour une distance estimée de 7,5 km = 630 € HT ;

- **le Maire procède** à la présentation du rapport annuel 2020 du service eau potable. Ce document a été élaboré par le Syndicat des Eaux de Boulay et est mis à disposition du public ;

- **de donner** un avis favorable à la demande d'autorisation déposée par la société SELESTE relative à la création d'un crématorium animalier sur le territoire de la commune de Boulay-Moselle ;

- **le Maire propose** à l'assemblée :

- de mutualiser ce service à la mission « RGPD » avec le CDG 57 ;
- de l'autoriser à signer la convention de mutualisation, ses protocoles annexes, et à prendre/signer tout document afférent à la mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale en la matière ;
- de désigner le DPD du CDG57 comme étant le DPD de la collectivité ;

- **de proposer** les candidatures suivantes pour siéger au bureau de l'Association Foncière de Volmerange-lès-Boulay :

- | | |
|-------------------------------|-------------------------|
| - M. Gérard VECRIGNER ; | - M. Dominique BOUCHÉ ; |
| - M. Jean-Paul ALBERT ; | - M. Michel LACOMBE ; |
| - M. Jean-Claude BRETNACHER ; | |

- **de désigner** M. Jean-Claude BRETNACHER correspondant incendie et secours de la commune ;

- **de nommer :**

- M^{me} Elisabeth KIHN-BACK, agent recenseur pour effectuer le recensement de la population qui aura lieu en 2023 et décide de fixer sa rémunération à 800 € brut ;
- M^{me} Adeline REINERT, coordonnateur communal pour effectuer le recensement de la population qui aura lieu en 2023 et décide de fixer sa rémunération à 235 € brut ;

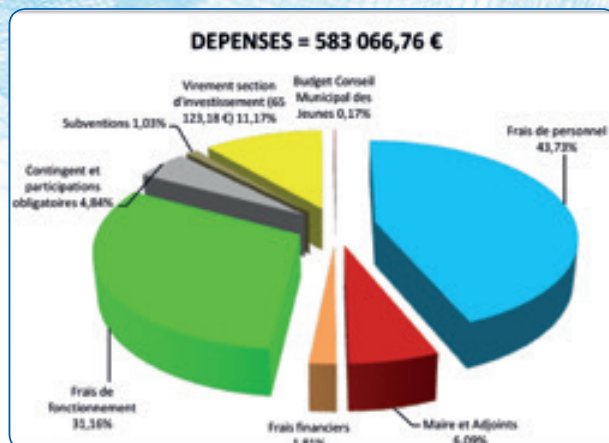
- **d'approuver** les procès-verbaux du Conseil Municipal du 1er juillet 2022, 31 août 2022 avec une abstention et 3 octobre 2022.

BUDGET PRIMITIF 2022

FONCTIONNEMENT

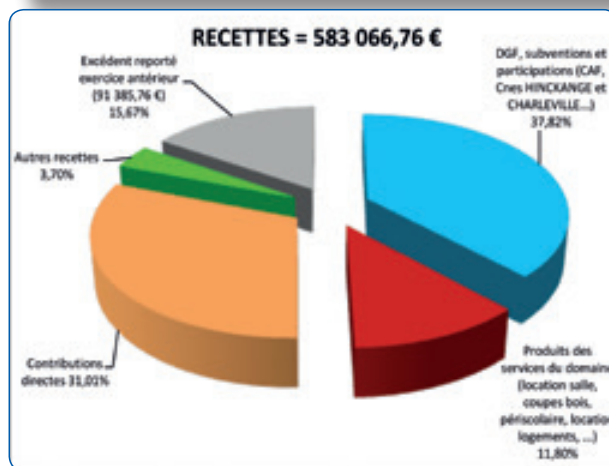
DEPENSES : 583 066,76 €

Frais de personnel.....	43,73%
Maire et Adjointes	6,09%
Frais financiers	1,81%
Frais de fonctionnement.....	31,16%
Contingent et participations obligatoires	4,84%
Subventions.....	1,03%
Virement section d'investissement (65 123,18 €)....	11,17%
Budget conseil municipal des Jeunes.....	0,17%



RECETTES : 583 066,76 €

DGF, subventions et participations (CAF, Communes HINCKANGE et CHARLEVILLE...)	37,82%
Produits des services du domaine (location salle, coupes bois, périscolaire, location logements, ...)	11,80%
Contributions directes	31,01%
Autres recettes	3,70%
Excédent reporté exercice antérieur (91 385,76€) ..	15,67%



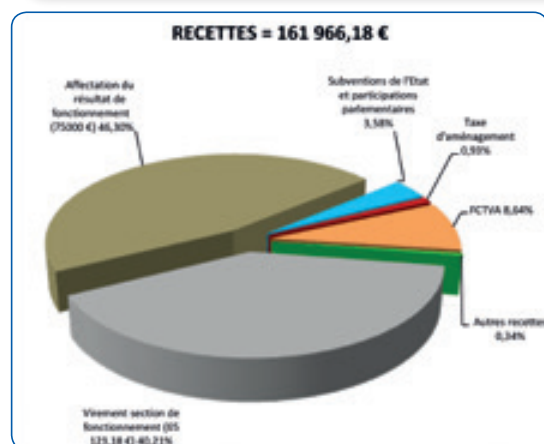
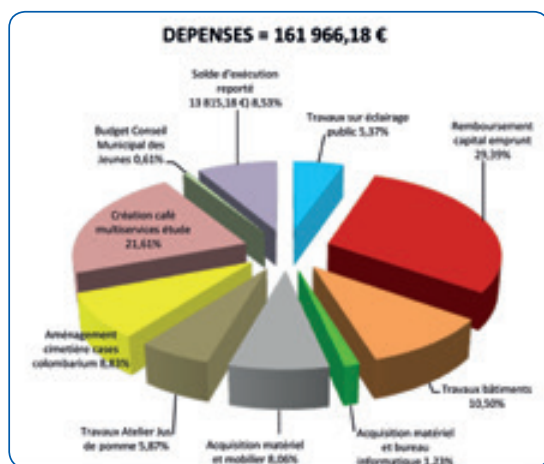
INVESTISSEMENT

DEPENSES : 161 966,18 €

Travaux sur éclairage public.....	5,37%
Remboursement capital emprunt.....	29,39%
Travaux bâtiments	10,50%
Acquisition matériel et bureau informatique.....	1,23%
Acquisition matériel et mobilier	8,06%
Travaux atelier jus de pomme	5,87%
Aménagement cimetière cases columbariums	8,83%
Création café multiservices étude.....	21,61%
Budget Conseil Municipal des Jeunes.....	0,61%
Solde d'exécution reporté (13 815,18 €)	8,53%

RECETTES : 161 966,18 €

Subventions de l'Etat et participations parlementaires	3,58%
Taxe d'aménagement	0,93%
FCTVA	8,64%
Autres recettes	0,34%
Virement section de fonctionnement (65 123,18 €)	40,21%
Affectation du résultat de fonctionnement (75 000€) ...	46,30%



COMPTE ADMINISTRATIF 2022

FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 456 399 €

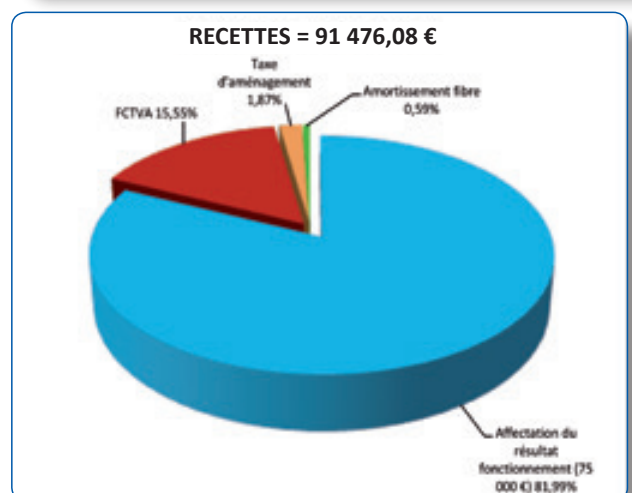
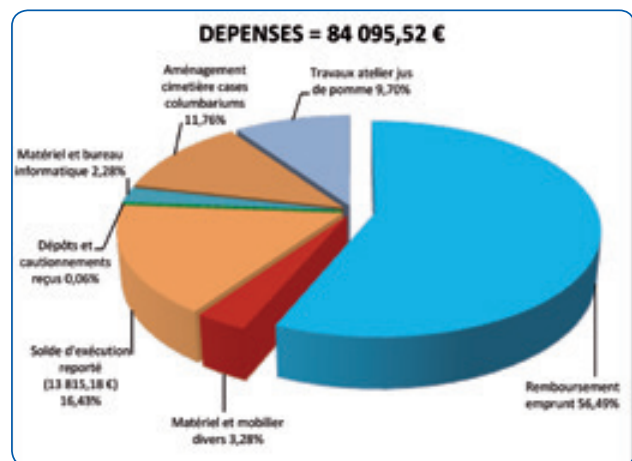
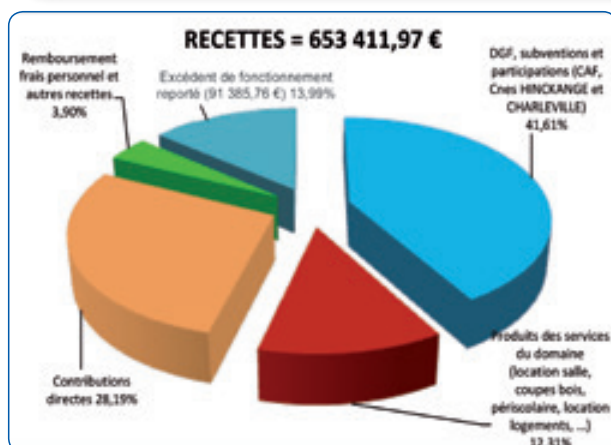
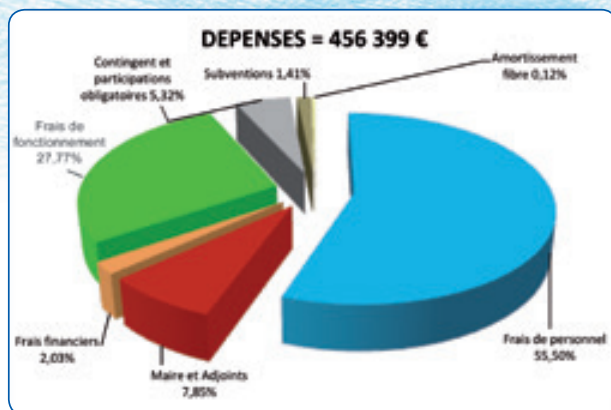
Frais de personnel	55,50%
Maire et Adjointes	7,85%
Frais financiers	2,03%
Frais de fonctionnement.....	27,77%
Contingent et participations obligatoires	5,32%
Subventions.....	1,41%
Amortissement fibre	0,12%

Le compte administratif n'a pas encore été voté.

RECETTES : 653 411,97 €

DGF, subventions et participations	41,61%
(CAF, Communes HINCKANGE et CHARLEVILLE...)	
Produits des services du domaine	12,31%
(location salle, coupes bois, périscolaire, location logements, ...)	
Contributions directes	28,19%
Remboursement frais personnel et autres recettes.....	3,90%
Excédent de fonctionnement reporté (91 385,76 €)...	13,99%

Le compte administratif n'a pas encore été voté.



INVESTISSEMENT

DEPENSES : 84 095,52 €

Remboursement emprunt	56,49%
Matériel et mobilier divers	3,28%
Solde d'exécution reporté (13 815,18 €)	16,43%
Dépôts et cautionnement reçus	0,06%
Matériel et bureau informatique	2,28%
Aménagement cimetière cases columbariums	11,76%
Travaux atelier jus de pomme	9,70%

Le compte administratif n'a pas encore été voté.

RECETTES : 91 476,08 €

Affectation du résultat de fonctionnement (75 000 €)	81,99%
FCTVA	15,55%
Taxe d'aménagement	1,87%
Amortissement fibre	0,59%

Le compte administratif n'a pas encore été voté.

NUMÉROS UTILES / URGENCES

SERVICES PUBLICS & ADMINISTRATIFS

TRESOR PUBLIC À CREUTZWALD.....	03 87 79 16 78
CENTRE D'EXPLOITATION DE BOULAY (D.D.E. - U.T.R.).....	03 87 78 06 80
O.N.F.....	03 87 79 23 16
LA POSTE (BOULAY)	3631
ASSAINISSEMENT	09 77 42 94 38
EAUX URGENCE.....	09 77 42 94 38
EAUX COMMERCIAL	09 77 40 94 38
E.R.D.F. INFO INCIDENT.....	09 72 67 50 57
E.R.D.F. RACCORDEMENT.....	09 69 32 18 49
G.R.D.F. (URGENCE)	09 69 36 35 34
G.R.D.F.	0 800 47 33 33

SERVICES INTERCOMMUNAUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HOUVE	
ET DU PAYS BOULAGEOIS	03 87 79 52 90
MAISON FRANCE SERVICES	03 87 55 62 95
DECHÉTERIE DE BOULAY	06 72 18 06 21
PISCINE DE BOULAY.....	03 87 79 17 97
SOLIBUS	03 87 37 52 59

POMPIERS	18 OU 112
GENDARMERIE	17 OU 03 87 79 11 11
HOPITAL DE BOULAY	03 87 79 40 00
SAMU	15

DIVERS

«LES LILAS BLANCS» MAISON DE RETRAITE.....	03 87 79 40 50
«VILLA BEAUSOLEIL»	03 72 39 07 07

AFAD SOINS A DOMICILE	03 87 79 14 96
SMVT (SIVUT).....	03 87 57 32 77
ALLO ACTIF.....	03 87 57 37 75
ALYS.....	03 87 69 04 13
POLE AUTONOMIE (CLIC).....	03 87 21 98 87
CENTRE MEDICO SOCIAL	03 87 21 98 90
TAXI HUBERT	03 87 79 16 94 OU 06 62 07 49 53

LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE

OUI LAB - JAGER-BEAUVEIL - BOULAY.....	03 87 79 25 46
--	----------------

LES PHARMACIES LOCALES

BOULAY : PHARMACIE DES TERRES BLANCHES	03 87 79 10 96
BOULAY : PHARMACIE DU LION	03 87 79 22 17
HAM/VARSBERG : BAUE.....	03 87 93 06 38
CREUTZWALD : HOULLE-LIBOTTE.....	03 87 82 45 75
CREUTZWALD : BRECKELBERG.....	03 87 93 09 05
BOUZONVILLE : HIRTZ-MANSUY	03 87 78 33 14
BOUZONVILLE : MANGIN-TALLOT	03 87 78 30 30
MERTEN : ANDRE	03 87 93 24 51
CREUTZWALD : SAUDER.....	03 87 82 21 08
FALCK : WAGNER.....	03 87 93 16 34
CREUTZWALD : WECK.....	03 87 93 08 48

Besoin de connaître :

Pharmacie de garde au 3237

DENTISTES

FAEDI.....	03 87 57 74 74
BITTE & FLOER	03 87 21 55 51

AMBULANCES

AMANN - NIEDERVISSE	03 87 57 33 33
---------------------------	----------------

SAGE FEMME

HENNER - BOULAY	09 80 94 25 66
-----------------------	----------------

INFIRMIERES ET INFIRMIERS

BOURY / ANGELETTI / GROUTSCH	03 87 55 00 55
BENEDIC / KOCH-BASSOMPIERRE	03 87 57 49 21
HARTER / HERIN.....	03 87 57 33 32
WEBER	06 15 25 42 25
BERTOLOTTI / GIRAUX / HOLZ / SCHMIDT.....	03 87 64 21 68
BOUR	06 29 79 44 38
AUBERT	06 17 63 54 24
TALAMONA.....	07 71 69 06 26

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

FOUGEROUSSE-BLANCO / BADOUD	03 87 79 29 93
OTTO - KRIER / PIERRAT / TONNELIER / SAMEC.....	03 87 79 28 19

OSTEOPATHE

JOACHIM	06 87 65 31 36
---------------	----------------

MEDECINS / CABINETS A BOULAY

BEYEL / BIRGE / BIEVELEZ / GIRY.....	03 87 57 33 66
BOTTER / EGLOFF	03 87 57 31 80
BECKER / NICOLAI	03 87 79 43 10
ZEROUALI	03 87 57 47 50

Besoin d'un médecin en dehors
des heures de garde... APPELEZ :
Médigarde 0820 33 20 20

PEDICURE-PODOLOGUE

M. FRANCK ETIENNE A BOULAY	03 87 79 10 51
----------------------------------	----------------

PSYCHOTHERAPEUTE

TOUITOU.....	07 49 36 73 84
--------------	----------------

PSYCHOLOGUE

PAPUGA	07 49 92 51 52
--------------	----------------

SOPHROLOGUE

AVILES.....	06 45 50 81 21
-------------	----------------

ENSEIGNEMENT

ECOLE PRIMAIRE DE VOLMERANGE-LES-BOULAY	03 87 79 14 50
COLLEGE "VICTOR DEMANGE"	03 87 17 94 15
LYCEE PROFESSIONNEL INTERENTREPRISES	03 87 79 21 76
INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE	03 87 79 13 14

CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

CENTRE LIEBAULT	03 87 79 35 09
-----------------------	----------------

ORTHOPHONISTES A BOULAY

MARTIN	03 87 52 60 08
SPACHER.....	03 87 35 08 40
GRAFF	03 54 21 55 41

SERVICES JURIDIQUES

NOTAIRE : SCP DAUPHIN - ANTOINE - LOUIS.....	03 87 57 38 38
AVOCATS : SCP IOCHUM - GUISO.....	03 87 50 92 20
M ^E MOLINARI.....	03 87 35 00 72
M ^E ZENTNER.....	03 87 55 16 91
HUISSIER : M ^E WIMMER.....	03 87 79 23 52

POMPES FUNEBRES

SCHAEFFER	03 87 79 13 60
-----------------	----------------

VETERINAIRES

LES 4 PATTES	03 87 57 90 83
CLIV & CO	03 87 79 15 52

PAGE PRATIQUE

Mairie - 7 quartier Eglise
57220 VOLMERANGE-LES-BOULAY
Tél : 03 87 79 26 17
Email : volmerangelesboulay@orange.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie

*Les permanences sont assurées, les lundis, mercredis et vendredis de 18 h 00 à 19 h 00.
Durant les vacances d'été, seule la permanence du lundi est assurée.*

L'accueil du lundi est assuré par :

- Le Maire, M. Pierre ALBERT pour toutes questions ;
- M. Thierry JENCZAK pour la gestion et la location de la salle des fêtes ;
- M. Sébastien ROBERT pour les travaux et l'urbanisme
(sur rendez-vous uniquement, au 03 87 79 26 17 ou 06 22 36 10 73)

L'accueil du mercredi est assuré par :

- M. Jean-Claude BRETNACHER pour l'environnement
(ordures ménagères, déchetterie, assainissement) et les structures intercommunales

L'accueil du vendredi est assuré par :

Le Maire, M. Pierre ALBERT pour toutes questions

**Pour un rendez-vous avec le Maire, M. Pierre ALBERT,
vous êtes priés de prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 03 87 79 26 17**


Location de la salle

- Par Internet sur le site de Volmerange : www.volmerangelesboulay.fr
- Par téléphone à la mairie le lundi : 03 87 79 26 17
- A la mairie les lundis de 18 h 00 à 19 h 00

La location ne sera effective qu'à partir de la signature du contrat de location effectuée en mairie.

Correspondance du Républicain Lorrain

M. Jean-Marie BLANC, 56 rue Principale 57220 VOLMERANGE-LES-BOULAY - Email : vitibrun@yahoo.fr



Les horaires

Lundi :	de 14 h 00 à 18 h 00
Du mardi au vendredi :	de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Samedi :	de 09 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Dimanche :	de 10 h 00 à 12 h 00

Attention, la barrière sera bloquée 10 minutes avant la fermeture du site (horaires ci-dessus) afin de faciliter l'évacuation des derniers véhicules.

Planning collectes Multiflux jours fériés 2023

(quand les dates sont reportées)

- Vendredi 7 avril reporté au samedi 8 avril ;
- Vendredi 14 avril reporté au samedi 15 avril ;
- Vendredi 5 mai reporté au samedi 6 mai ;
- Vendredi 12 mai reporté au samedi 13 mai ;
- Vendredi 19 mai reporté au samedi 20 mai ;
- Vendredi 2 juin reporté au samedi 3 juin ;
- Vendredi 14 juillet reporté au samedi 15 juillet ;
- Vendredi 18 août reporté au samedi 19 août ;
- Vendredi 3 novembre reporté au samedi 4 novembre ;
- Vendredi 29 décembre reporté au samedi 30 décembre.

AU SERVICE DES VILLAGEOIS AVANT TOUT !



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER

L'APPLICATION MOBILE PANNEAUPOCKET

SUR VOTRE SMARTPHONE OU TABLETTE POUR RECEVOIR
LES INFORMATIONS ET ALERTES DE LA MAIRIE.

